

# Etude des effets et de l'impact de la Coalition Eau

## Synthèse

En partenariat avec :



# Introduction

## La Coalition Eau

Créée en 2007 à la suite du Forum mondial de l'Eau de Mexico, la Coalition Eau s'est progressivement imposée comme le collectif des ONG françaises du secteur de l'EAH. Composée de 30 ONG, la Coalition Eau défend la vision d'un monde où « les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement sont une réalité pour toutes et tous et où les ressources en eau, bien commun, sont préservées et gérées de façon durable ».

La stratégie 2021-2025 dote la Coalition Eau de trois orientations stratégiques :

- 1) Exiger des politiques publiques ambitieuses et porter les messages des ONG sur les enjeux majeurs liés à l'eau et à l'assainissement
- 2) Approfondir notre connaissance collective des défis du secteur pour être force de proposition et pour nous renforcer
- 3) Consolider notre soutien au renforcement d'une société civile forte et entendue en Afrique de l'Ouest et du Centre

Les activités de la Coalition Eau se déclinent à différentes échelles (locales, régionales, nationales et internationales), sur deux volets complémentaires :

- ▶ **le plaidoyer,**
- ▶ **la structuration du milieu associatif (SMA).**

## La démarche de l'étude des effets et de l'impact

Identifiant clairement que ses avancées ne peuvent s'appréhender à court terme, et après 15 ans d'activité, la Coalition Eau a décidé avec l'AFD (bailleur principal) d'intégrer à son sixième programme triennal une étude de ses effets et de son impact depuis sa création.

Au-delà de l'appréciation des avancées sur le temps long, l'étude menée par Azimio nourrit plus largement des ambitions plurielles :

- **Objectif méthodologique** : Formaliser une première démarche d'étude des effets et de l'impact et définir des marqueurs de progrès permettant d'apprécier les succès de la Coalition Eau sur les deux volets (plaidoyer et SMA) ;
- **Objectif interne** : Alimenter une mémoire commune pour renforcer le collectif ;
- **Objectif externe** : Engager une démarche de redevabilité et de transparence, notamment auprès des partenaires financiers ;
- **Objectif stratégique et opérationnel** : Apporter un regard critique sur les grandes orientations du collectif dans le but d'améliorer la qualité de ses actions.

Bien que les volets de structuration du milieu associatif et de plaidoyer se nourrissent et se renforcent l'un l'autre, nous avons choisi, pour plus de lisibilité, de présenter les analyses du rapport et les conclusions suivantes de façon distincte pour les deux dimensions.

# Partie 1 : Structuration du Milieu Associatif

## La SMA de la Coalition Eau : De quoi parle-t-on ?

### Sur la définition de la SMA et les échelles de changement

La structuration du milieu associatif ne jouissant pas d'une définition claire et partagée, l'étude des effets et de l'impact du volet SMA de la Coalition Eau a nécessité dans un premier temps une mise à plat de la notion. Interrogés sur leur perception de la SMA, les membres ont révélé leur perception de celle-ci comme un objectif secondaire, au service du plaidoyer.

Dans le cadre de notre travail, nous avons analysé les activités et les pratiques de la Coalition Eau en matière de SMA à l'aune de trois volets :

- 1) **Le renforcement des capacités,**
- 2) **La vie du collectif,**
- 3) **L'articulation avec d'autres acteurs.**

Ces différentes dimensions nécessitent des ressources et des compétences dédiées d'animation, de coordination et d'expertise et renvoient elles-mêmes à des changements à plusieurs niveaux :

- ▶ **individuels** (évolution des connaissances, des compétences, des représentations et des pratiques),
- ▶ **organisationnels** (évolution de la structuration interne, de la culture associative, des relations partenariales)
- ▶ **et sectoriels** (inflexion des modes d'intervention, des rapports de pouvoir).

### Sur l'approche de la SMA déployée par la Coalition Eau

La particularité de l'approche déployée par la Coalition Eau est qu'elle repose sur des processus de structuration horizontaux, largement informels et s'adaptant aux attentes des ONG membres.

Il existe une culture associative spécifique à la Coalition Eau qui régit le fonctionnement global, structure les rapports interpersonnels et oriente les processus de travail : celle du professionnalisme, de la souplesse et du consensus.

En outre, à différentes échelles, la Coalition Eau inscrit son action dans des dynamiques collectives plus larges qu'elle rejoint et au sein desquelles elle joue pour la plupart du temps un rôle moteur, en France et à l'international.

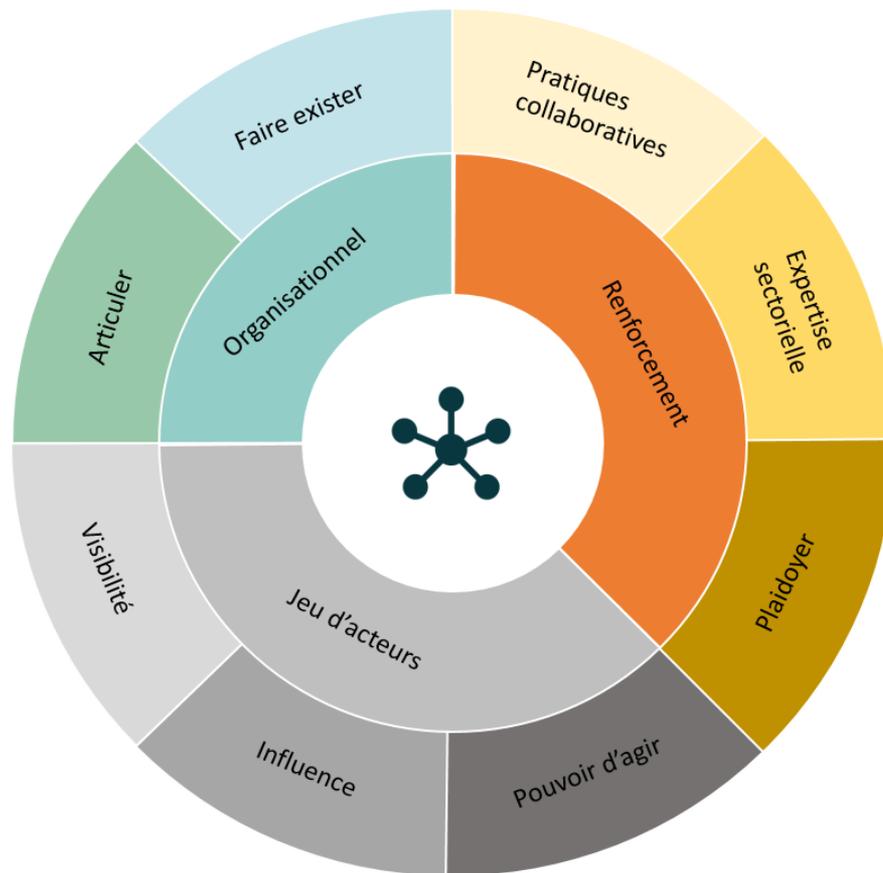
# Les effets multidimensionnels des activités de SMA déployées par la Coalition Eau

Les analyses des effets et de l'impact de la Coalition Eau en matière de SMA nous ont permis de faire émerger trois domaines de changement majeurs :

- 1) **Organisationnel**
- 2) **Lié au jeu d'acteurs et aux rapports de pouvoir**
- 3) **Lié au renforcement des connaissances et des capacités**

A chaque domaine de changement sont associés les effets structurants de la Coalition Eau.

Le schéma ci-contre représente les trois domaines de changement et les effets associés.



# 1) Faire exister une société civile forte et structurée : renforcer le maillage associatif en France et à l'international, et garantir la pérennité de la dynamique du collectif

A la création de la Coalition Eau, les OSC actives dans l'EAH évoluent dans un tissu associatif fragmenté et hétérogène et peinent à faire entendre leur voix dans le débat public. En 15 ans, la Coalition Eau s'est structurée en tant que collectif solide et pérenne, s'incluant dans un écosystème associatif plus large d'organisations de la société civile actives dans la solidarité internationale. En ce sens, **le maillage associatif a été durablement modifié par la Coalition Eau.**

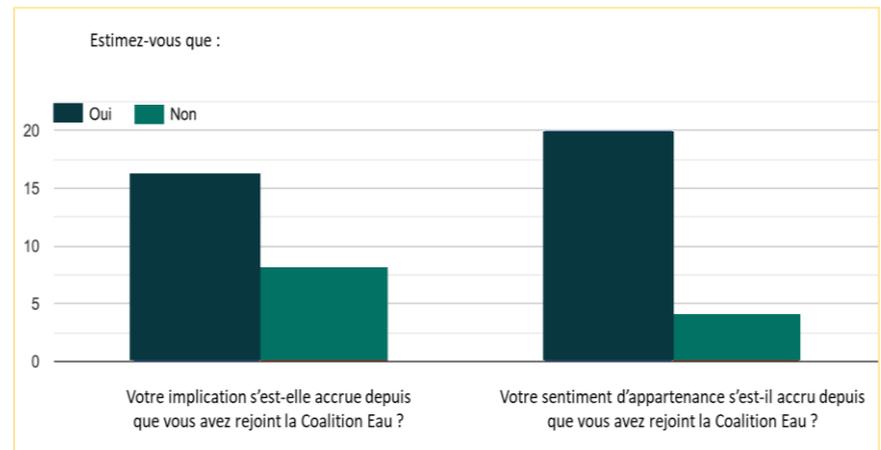
A l'international, la Coalition Eau a aussi été à l'initiative de la création de l'Effet Papillon en 2010, réseau mondial d'ONGs du secteur engagé sur les Forums Mondiaux de l'Eau, et celle du European Pact for Water (EPfW) en 2016. Au niveau national, la Coalition Eau a plusieurs partenaires historiques et solides (Coordination SUD, PFE, etc.) auprès de qui elle apporte son expertise sectorielle ou fait valoir les revendications spécifiques de la société civile.

L'évolution du contexte sectoriel et politique pourra conduire à l'avenir à faire évoluer cette structuration du milieu associatif, avec par exemple un élargissement des membres ou des changements au niveau de l'écosystème partenarial. Si les choses ne sont pas figées, il demeure que la Coalition Eau a contribué à créer des ponts entre des structures auparavant isolées et a ouvert la voie à des rapprochements, au-delà même des enjeux de plaidoyer.

Effet plus inattendu, **la Coalition a su faire bénéficier de son expérience de structuration et de ses compétences de coordination et d'animation à d'autres réseaux de la société civile**, dont elle a favorisé l'émergence et les dynamiques partenariales, à l'instar de l'Effet Papillon.

Ce soutien s'est aussi incarné dans l'appui apporté aux réseaux nationaux de la société civile de dix pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre agissant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement depuis 2010, et donnant naissance, en 2019, à l'Alliance d'Afrique francophone pour l'eau et l'assainissement (AAFEA).

En interne, la vivacité de la dynamique associative s'incarne dans la stabilité des membres, des modes de gouvernance et de fonctionnement. La pérennité de la vie associative repose aussi sur une forte exigence démocratique dans les activités conduites et dans les prises de décision, permettant d'éviter que le collectif soit fragilisé par des dissensus ou des décrochages. Enfin, les membres interrogés déclarent un fort sentiment d'appartenance au collectif, se renforçant au fil du temps et reposant sur une animation fructueuse du collectif. Enfin, si l'expertise du Secrétariat, sa force de frappe et sa capacité à mener de front une pluralité d'actions constituent la force du collectif, ses ressources restent quant à elles très limitées.



## 2) Le renforcement des capacités : un effet structurant mais pas suffisamment valorisé

Aux yeux de ses membres, partenaires et interlocuteurs externes (décideurs, bailleurs), **la Coalition Eau est avant tout reconnue par sa capacité à représenter et à porter la voix de la société civile active dans l'EAH.**

A contrario, les effets du renforcement des capacités et des compétences des membres sont plus difficiles à saisir : d'une part car la Coalition Eau intervient, pour beaucoup de membres, comme le bras armé de leur plaidoyer, d'autre part car **le renforcement des compétences s'effectue principalement par le biais de formations, d'échanges informels entre pairs et par la contribution à des processus de plaidoyer et groupes de travail**, variant donc selon l'investissement des membres.

Au sein de la Coalition Eau, le renforcement des capacités ne renvoie pas à un processus formalisé de transmission de savoirs et de « bonnes pratiques ». C'est en abordant le renforcement des capacités comme une dynamique de montée en puissance graduelle et continue des membres dans leur aptitude à constituer une voix commune et à porter des messages de plaidoyer que l'on pourra considérer l'ampleur des effets produits par la Coalition Eau.

Plus spécifiquement, **la Coalition Eau a contribué à renforcer l'expertise sectorielle de ses membres**, en particulier sur un plan plus politique, en invitant ses membres et partenaires à accroître leurs connaissances sur des thématiques transversales comme le genre, le climat, la participation citoyenne. **Sur le plaidoyer, le renforcement des capacités a principalement concerné le Secrétariat**, qui s'est fortement professionnalisé sur ce volet à partir de 2014, bien que l'on observe un intérêt grandissant aux activités de plaidoyer de certains membres actifs.

En outre, les effets attendus d'influence et d'articulation de la société civile reposent sur **le renforcement des capacités des membres à penser et à agir en collectif**, à dépasser d'éventuelles dissensions, et à développer leur intérêt et leur implication dans la défense de causes communes.

En définitive, le renforcement des capacités - organisationnelles, sociales, cognitives - représente l'effet le moins attendu et l'un des plus transformatifs de la Coalition Eau dans la mesure où cette dernière **fait évoluer les perceptions et les pratiques des OSC actives dans l'EAH en les coalisant.**

### 3) L'évolution du jeu d'acteurs : la société civile, renforcée, est mieux considérée

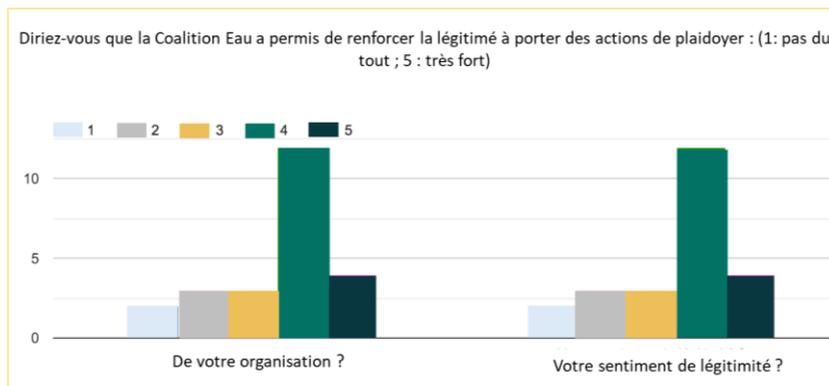
Par son existence même, **la Coalition Eau a rendu possible la représentation de la voix et des positionnements des ONG françaises du secteur sous une bannière commune**. Résistant à l'épreuve du temps, la capacité à fédérer du Secrétariat de la Coalition Eau a facilité le dialogue avec ses cibles, notamment politiques, contribuant, dès lors, à modifier les rapports de pouvoir en amplifiant la visibilité et la lisibilité des messages de la société civile de l'EAH. En France, celle-ci est davantage visible et entendue, sur le terrain politique et de façon croissante, dans le champ médiatique.

A l'international, la Coalition Eau a contribué à fédérer et à mobiliser des dynamiques d'OSC à différents niveaux pour porter des positionnements communs et conduire des plaidoyers ensemble. C'est notamment par le biais de l'Effet papillon et d'End Water Poverty que la Coalition Eau rend visible les positionnements des OSC françaises du secteur. La visibilité de ces actions a été variable dans le temps – forte au moment du FME de 2012 à Marseille et en amont de l'adoption de l'Agenda 2015, plus faible à l'occasion de certains FME (Daegu et Gyeongju et Dakar).

Quelles que soient les échelles, la visibilité de la société civile est fortement dépendante de facteurs exogènes tels que la place accordée à la société civile dans les contextes nationaux dans lesquels s'inscrivent les événements sectoriels mondiaux ou encore le momentum international sur l'importance du secteur EAH.

En termes d'influence, **la Coalition Eau s'est imposée comme collectif de référence en France pour ses cibles auprès desquelles elle a le plus d'écho** - les ministères et l'AFD.

La notoriété de la Coalition Eau, favorisée par la reconnaissance de son expertise, lui permet d'accéder à certains espaces de représentation politique. Pour ses membres qui ne pourraient pas accéder à certains niveaux d'interlocuteur.ice.s, la Coalition Eau leur permet d'accéder, dans une certaine mesure, au jeu d'acteurs fermé des cercles décisionnels. En définitive, **la Coalition Eau renforce un sentiment de satisfaction et de confiance de ses membres**. Les membres interrogés déclarent à cet effet que leur sentiment de légitimité à porter des messages politiques s'est accru.



Résultats du questionnaire aux ONG membres (24 répondant.e.s)

Auprès de l'AAFEA, le renforcement des capacités de collectifs membres vise notamment à accroître leurs capacités à porter des plaidoyers en commun pour gagner en légitimité et, in fine, en influence. L'appui de la Coalition Eau a en outre permis à la plupart des membres (réseaux nationaux du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la République de Guinée, du Sénégal, du Tchad, du Togo) de devenir points focaux du Partenariat Sanitation and Water for All (SWA), concourant également à l'objectif d'accroître leur niveau d'influence.

# Caractérisation et comparaison des effets des activités de SMA de la Coalition Eau

Le tableau ci-dessous synthétise l'intensité et le degré des effets des activités de SMA de la Coalition Eau selon les domaines de changement.

Domaine de changement	Marqueurs de progrès	Intensité des effets observés	Degré d'effets
ORGANISATIONNEL	Faire exister	<i>Transformative :</i> ✓ La Coalition Eau a réussi à instituer, en l'espace de 15 ans, un collectif des ONG françaises actives dans l'EAH à l'international, solide et pérenne ✓ Elle a joué un rôle déterminant dans l'émergence d'un collectif homologue en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'AAFEA, et de l'Effet Papillon et dynamise par ses appuis des réseaux nationaux et internationaux d'OSC de l'EAH	● ● ●
	Articuler	<i>Positive :</i> ✓ La Coalition Eau a permis le rapprochement et l'alignement des visions des OSC de l'EAH (de l'humanitaire, de l'urgence et du développement, des droits humains) : entre les membres du réseau et avec les partenaires externes ✓ La Coalition Eau a favorisé une articulation opérationnelle des actions de plaidoyer de ces acteurs ✓ L'articulation entre pairs repose beaucoup sur le travail d'animation et de coordination du Secrétariat, aux ressources limitées	
JEU D'ACTEURS	Visibilité	<i>Positive :</i> ✓ Les OSC de l'EAH disposent en France d'une bannière commune de représentation, leur permettant une visibilité accrue	● ● ○
	Influence	<i>Positive :</i> ✓ La légitimité et la crédibilité de la Coalition Eau s'est renforcée au fil des ans : la société civile de l'EAH est davantage identifiée et considérée par les pouvoirs publics ✓ La notoriété est amplifiée par l'expertise de plaidoyer, ayant permis d'investir des espaces de débat stratégiques	
	Pouvoir d'agir	<i>Transformative :</i> ✓ La Coalition Eau a nourri un sentiment de légitimité collective et de confiance chez ses membres	
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	De plaidoyer	<i>Positive :</i> ✓ La vision et l'intérêt de ses membres pour les enjeux d'influence commune a progressé. Dans l'action, les membres politisent davantage leur approche. ✓ L'expertise institutionnelle et politique reste très concentrée au niveau du Secrétariat...mais certains membres commencent à se renforcer en interne.	● ● ●
	Sectorielle	<i>Positive :</i> ✓ La Coalition Eau a permis de renforcer ses membres sur des thématiques émergentes et des questions transversales relatives à l'EAH ✓ L'approche par le droit à l'eau est un acquis de la Coalition Eau	
	Pratiques collaboratives	<i>Transformative :</i> ✓ Les membres et les partenaires ont développé des compétences associatives, politiques, diplomatiques à travers le collectif et la relation partenariale : développement de leur esprit critique, de la pensée systémique, écoute, capacités de mise en commun et de composition avec les rapports de pouvoirs, etc.	

## Leviers et freins à la SMA



### Leviers

**La pérennité des financements du collectif** et la sécurisation des sources de financement ont permis à la Coalition Eau de trouver un modèle équilibré, avec une solution de portage administratif satisfaisante aux yeux de ses membres et des bailleurs.

**La gouvernance et les modes de fonctionnement**, fondés sur une forte exigence démocratique ont permis de renforcer la vie associative au fil du temps, sans que celui-ci soit fragilisé par des dissensus ou des décrochages.



### Freins

**L'insuffisance des ressources internes de coordination et d'animation au regard des dynamiques collectives** investies par la Coalition Eau. Le Secrétariat est ainsi limité dans ses possibilités, en dépit de ses compétences reconnues dans le maintien et le développement de la dynamique collective en interne et en externe.

**L'absence de valorisation des résultats et des effets propres de SMA.** La mise en avant des résultats et des effets propres de la SMA permettrait de renforcer l'implication des membres et d'obtenir le soutien de partenaires.

## Structuration du Milieu Associatif : Recommandations clés pour la suite

- 1. Renforcer les ressources humaines du Secrétariat** pour couvrir l'ensemble des activités de l'équipe salariée, renforcer les chantiers de plaidoyer existants et s'investir sur de nouveaux chantiers, à l'image de celui sur la ressource en eau.
- 2. Intégrer un à deux membres supplémentaires au sein du groupe de coordination.** Bien que le GC soit composé d'un socle commun de membres, celui-ci est passé de sept à quatre membres. L'intégration d'un à deux membres supplémentaires est à prévoir pour les prochaines années, dans cette logique d'appui au Secrétariat.
- 3. Renforcer l'appui des membres à l'animation et à la coordination des groupes de travail,** au sein desquels sont développés les chantiers de plaidoyer. Ce renforcement pourrait inclure la nomination d'un.e référent.e pour l'appui à l'animation et à la coordination par GT.
- 4. Élargir le membership à des OSC écologistes,** étant donné que les membres identifient la préservation de la ressource en eau comme un chantier prioritaire sur lequel s'investir. Cet élargissement permettrait d'enrichir la compréhension des enjeux et favoriser l'élaboration de positionnements communs.
- 5. Faire de la SMA un objectif à part entière du collectif,** plus étoffé et plus structuré, en définissant un objectif spécifique qui lui soit consacré dans le prochain programme triennal.
- 6. Définir une stratégie partenariale de la Coalition Eau** pour clarifier les structures appartenant à l'écosystème partenarial de la Coalition Eau et les objectifs de la collaboration. La stratégie partenariale pourra inclure une théorie du changement spécifique aux relations partenariales de la Coalition Eau.

# Partie 2 : Plaidoyer

## Le plaidoyer de la Coalition Eau : De quoi parle-t-on ?

### Sur les cibles et les leviers d'influence

Les activités de plaidoyer visent différentes cibles (administrations, élu.e.s, décideur.se.s politiques de haut niveau, institutions internationales, partenaires). Pour atteindre ses cibles, la Coalition Eau investit différents espaces de plaidoyer - l'espace médiatique (réseaux sociaux, campagnes), des forums thématiques de discussion multi-acteurs (Conférences de l'ONU, forums mondiaux de l'eau) ou plus généralistes (COP, Sommets ODD) et des espaces de travail politiques et diplomatiques (CICID, Assemblée Nationale, Conférences des Nations Unies sur l'eau). Elle utilise plusieurs leviers d'influence complémentaires : articulation avec les partenaires, expertise, récurrence, interpellation. En particulier, statuant que l'influence repose sur une forte légitimité, la Coalition Eau s'est positionnée, dès sa création, comme experte du secteur de l'EAH et a appuyé son travail de plaidoyer sur sa connaissance pointue du secteur.

### Sur les activités et les processus

Les activités de plaidoyer de la Coalition Eau se déclinent en trois processus majeurs, définis par les ONG membres et intégrés à la stratégie 2021 - 2025 :

- 1) **La politique de développement et d'action extérieure de la France pour l'eau et l'assainissement,**
- 2) **La mise en œuvre des droits humains à l'eau et à l'assainissement (DHEA) en France,**
- 3) **L'influence des ONG dans les espaces majeurs sur l'EAH en France et à l'international.**

Ces trois processus renvoient globalement à trois échelles de changement :

-  **La France**, avec le processus sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement (DHEA) en France ;
-  **L'action française à l'international**, avec le processus sur l'aide au développement française et les financements ;
-  **L'international** avec le processus sur l'influence des OSC / ONG dans les espaces majeurs de l'EAH (bien que celui-ci inclut également l'échelle française, ce sont de facto les espaces internationaux qui sont avant tout visés).

Ces processus prioritaires servent de guide pour les actions à conduire, au-delà des programmes triennaux, sans toutefois entraver la souplesse de l'approche déployée. Ainsi, récemment, l'identification par les membres d'une évolution du contexte de l'EAH à l'international et en France les a conduits à identifier la thématique de la ressource en eau comme un nouveau chantier.

### Sur la logique et les modalités de plaidoyer

La Coalition Eau a déployé depuis 2007 une logique coopérative plutôt que confrontationnelle dans ses actions de plaidoyer, fondée sur le partage d'informations, le dialogue, le conseil, l'organisation de réunions avec les décideur.se.s, la production d'expertise, plutôt que sur des campagnes de mobilisation publique, un travail fort auprès des médias ou la mise en place d'actions contestataires, partant de l'hypothèse implicite que ses actions produiront plus d'effets par le maintien du dialogue et la création de liens de confiance, plutôt que par la confrontation.

# Les effets multidimensionnels du plaidoyer de la Coalition Eau

L'étude de l'historique du plaidoyer de la Coalition Eau au prisme des éléments mentionnés ci-dessous nous a permis de faire émerger trois domaines de changement majeurs relatifs à son plaidoyer :

- 1) **politique, diplomatique, juridique**
- 2) **démocratique et lié à la gouvernance du secteur**
- 3) **socio-culturel**

A ces trois domaines de changement sont associés des marqueurs de progrès, propres aux activités de plaidoyer de la Coalition Eau, qui renvoient à des curseurs permettant de suivre et d'apprécier les effets.

Le schéma ci-contre représente les trois domaines de changement et les marqueurs de progrès associés.



# 1) L'effet majeur du plaidoyer de la Coalition Eau : la mise à l'agenda, la prise d'engagements et des inflexions législatives dans le domaine de l'EAH

Le plaidoyer de la Coalition Eau a contribué à produire des effets politiques, diplomatiques et juridiques sur la scène française et internationale – en favorisant une mobilisation accrue des décideur.se.s sur les sujets liés à l'eau, à l'assainissement et à la solidarité internationale.

Par le biais d'un plaidoyer institutionnel réalisé auprès de ses cibles, en France et à l'international, **la Coalition Eau a obtenu des progrès notables dans la priorisation de l'EAH dans les stratégies politiques et le niveau d'engagement des institutions**, et orienté les politiques publiques vers une prise en compte accrue des revendications portées par la société civile. L'expertise sectorielle du réseau, mais également sa connaissance fine des processus législatifs et décisionnels au niveau des institutions, lui permettent d'investir les espaces de discussion, d'instruire le débat et de porter ses positions.

Au niveau français, la Coalition Eau est le premier acteur ayant poussé la création d'un ODD sectoriel permettant de fixer un cadre global pour les Etats en matière d'EAH. Pour cela, le collectif a conduit un travail de fond avec les autorités françaises, amenant l'État à se positionner comme le promoteur d'un ODD sectoriel. Plus tard, la Coalition Eau a plaidé pour une l'élaboration d'une stratégie internationale de la France dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, ce qui a été obtenu dans les conclusions du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et le Développement (CICID) de 2018. Le contenu de cette stratégie française (2020-2030) a par la suite été fortement influencé par les propositions de la Coalition Eau.

La clarification des positions diplomatiques françaises en matière d'aide est précieuse, car elle offre des lignes directrices pour l'AFD, en charge de la mise en oeuvre de la politique, mais aussi pour l'ensemble des parties prenantes du secteur, y compris les OSC, évoluant ainsi dans un cadre précis et transparent.

Sur le plan politique, les activités de la Coalition Eau ont également produit plusieurs effets : **elle entretient "un bruit de fond" sur l'approche par les droits humains à l'eau et à l'assainissement** afin de sensibiliser les décideur.se.s aux enjeux sectoriels de justice sociale, **diffuse les recommandations et propositions de la société civile dans différents espaces politiques** à des échéances opportunes, et accompagne les **Chef.fe.s d'Etats, les ministères, les services techniques, les parlementaires et l'AFD pour ajuster le contenu des grandes orientations sectorielles**. Pour cela, au-delà du travail d'influence, elle réalise, en direct ou avec ses partenaires, un travail de fond pour l'élaboration d'amendements. Exemple récent, la Coalition Eau a ainsi proposé des amendements au cadre de partenariat global dans le dernier projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales de 2021.

Plus indirectement, la Coalition Eau accompagne des réseaux homologues à s'appuyer sur sa démarche et à orienter les décisions au sein de leurs États à l'image des réseaux membres de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) qu'elle accompagne depuis 2010 dans leur structuration et leur plaidoyer.

Bien sûr, les ressorts des prises de décision politiques relatives au secteur apparaissent flous, obligeant la Coalition Eau à multiplier les cibles de plaidoyer, à investir de nombreux espaces et à actionner plusieurs leviers de plaidoyer (campagnes, interpellation médiatique, rendez-vous directs). **Ne pouvant intervenir sur tous les fronts, elle adopte en fonction des contextes une approche directe ou indirecte de plaidoyer, par le biais de ses membres et de ses partenaires.** Dans l'ensemble, le travail d'influence conduit ces dix dernières années a induit une intégration de ces positionnements dans les positions politiques et diplomatiques françaises, avec des succès arrivant parfois à retardement par rapport aux chantiers de plaidoyer conduits dans les enceintes politiques.

**Il en ressort que si la Coalition Eau a une prise limitée sur les processus décisionnels, elle a un pouvoir d'orientation certain dès lors qu'elle est sollicitée par les décideur.se.s** (élu.e.s, bailleurs) pour appuyer l'orientation de leurs stratégies et politiques. Cette sollicitation est due, entre autres, à la forte expertise de la Coalition Eau – sectorielle, institutionnelle, juridique – lui permettant d'apporter un éclairage précieux sur les enjeux politiques et sociaux du secteur de l'EAH, mais aussi, et de façon croissante, à sa crédibilité qui s'affirment au fil du temps, à représenter les OSC du secteur et leurs positionnements.

Enfin, notons que **l'approche législative a été un angle clé** de plusieurs chantiers de la Coalition Eau, et en particulier celui sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement en France.

En effet, suite à la reconnaissance du droit humain à l'eau et à l'assainissement par les Nations Unies en 2010 et à l'avis favorable sur l'effectivité du droit à l'eau en France rendu par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme en 2011, la Coalition Eau a participé, dès 2013, à la rédaction de la proposition de loi visant à mettre en œuvre le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement en France (proposition de loi Lesage). Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 14 juin 2016 mais rejetée par le Sénat en février 2017, il s'agit toutefois pour certains membres du premier véritable succès en termes de plaidoyer parlementaire de la Coalition Eau, celle-ci ayant participé à l'ensemble du processus, de la formulation initiale jusqu'au dépôt.

À partir de 2018, des avancées législatives et politiques importantes ont été obtenues suite aux demandes et aux actions de la Coalition Eau, à l'image de l'annonce de la création d'un chèque eau, ou l'ouverture aux collectivités volontaires des dispositifs d'aide au paiement des factures d'eau, y compris la tarification sociale de l'eau dans la Loi "Engagement et proximité" (2019).

## 2) Le renforcement de la participation citoyenne dans l'EAH : des efforts importants déployés, se heurtant parfois au manque de cadres de gouvernance formalisés

Pour aboutir à des changements pérennes dans le secteur de l'EAH, **la Coalition Eau vise une meilleure représentation des organisations de la société civile dans le débat citoyen et les espaces de décision politique** : qu'elles soient davantage informées, consultées, et puissent prendre part à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

Centre de ressources et d'expertise, **la Coalition Eau a favorisé la diffusion d'une information transparente sur le secteur de l'EAH, qui n'existait pas lors de sa création** et permet aujourd'hui aux OSC membres et plus largement aux parties prenantes évoluant dans le secteur de mieux appréhender les enjeux politiques, sociaux, systémiques - au-delà des problématiques techniques. Le fait de poser un diagnostic partagé fondé sur un travail de décryptage approfondi favorise la mise en place d'un cadre de compréhension commune et de débat citoyen. En outre, en faisant émerger des positionnements communs de la société civile, la Coalition Eau permet de constituer une voix audible pouvant être portée dans les enceintes de débat et de décision.

De plus, **la Coalition Eau a eu un effet d'entraînement fort au niveau des services de l'administration**, notamment auprès de l'AFD, grâce à son travail de veille sur l'APD française, enjoignant la Division Eau et Assainissement (EEA) à adopter un regard réflexif sur sa politique d'aide. Ainsi, à partir de 2013, la Division EEA a commencé à produire de sa propre initiative un bilan annuel, présenté aux ONG du secteur, favorisant la redevabilité de l'aide.

Cependant, **une grande majorité des processus de décision restent encore opaques, en dépit du travail de décryptage fourni par la Coalition Eau**. Au niveau international en particulier, la participation de la société civile aux espaces multilatéraux et aux consultations ouvertes à la société civile ne semble pas s'accompagner d'une prise en compte satisfaisante de ses positionnements. Si la Coalition Eau s'est ainsi fortement mobilisée dès 2012 pour la participation de la société civile aux Forums mondiaux de l'eau, la place et la voix accordées aux OSC dans les Forums mondiaux de l'Eau sont fortement tributaires de la position des pays hôtes sur le sujet. Il apparaît ainsi que les effets de la participation citoyenne aux espaces de dialogue sectoriel multi-acteurs répondent moins aux objectifs de plaidoyer (politiques) mais plutôt à des effets de structuration du milieu associatif.

### 3) Des effets socioculturels de long terme qui sous-tendent la dynamique d'impact

Enfin, les effets les plus difficiles à mesurer car hautement qualitatifs - mais probablement les plus spécifiques à l'action de la Coalition Eau - sont **l'évolution générale des représentations relatives à l'EAH**, dans l'écosystème de la solidarité internationale en particulier et dans le débat public en général. La Coalition Eau a permis de politiser et de socialiser les enjeux liés à l'EAH, au travers des notions de « bien commun » et de « droits humains ».

**En défendant une approche par les droits, elle a contribué à dépasser l'approche technique de l'eau comme « service »**, à mettre en lumière les enjeux de justice sociale sous-jacents au secteur et à alerter sur les enjeux et les lacunes en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à l'international, mais aussi en France.

Elle est parvenue à articuler **les enjeux sectoriels avec les défis contemporains de développement, de solidarité internationale, de changement climatique** – en prenant en compte les défis politiques et

diplomatiques globaux mais aussi les spécificités nationales et territoriales. En définitive, la Coalition Eau, par son plaidoyer, est parvenue à placer l'EAH comme un sujet à part entière. Fait notoire, elle a œuvré, avec ses partenaires français et internationaux, à la mise en place d'une journée dédiée à l'eau lors des COP depuis 2016, au-delà des side-events.

Enfin, elle a également contribué **à intégrer l'EAH dans le grand ensemble des services sociaux de base et à décloisonner les approches sectorielles** en défendant une approche globale de ces services aux côtés de ses partenaires. Ainsi, la Coalition Eau s'est distinguée pour ses membres, ses partenaires et ses interlocuteurs de premier plan par sa faculté à décrypter et à se positionner sur des enjeux émergents. « Poil à gratter », « matière à penser », « vigie » : **la force de la Coalition Eau est de coaliser les expertises pour creuser des sujets sensibles et complexes**, et formaliser des positionnements sur des défis au cœur de l'actualité, à l'image du droit à l'eau en France, de l'ODD 6 ou encore, plus récemment, des services sociaux de base.

# Caractérisation et comparaison des effets du plaidoyer de la Coalition Eau

Le tableau ci-dessous synthétise l'intensité et le degré des effets du plaidoyer de la Coalition Eau selon les domaines de changement.

Domaine de changement	Marqueurs de progrès	Intensité des effets observés	Degré d'effets
POLITIQUE - JURIDIQUE - DIPLOMATIQUE	Mise à l'agenda	<p><i>Positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La Coalition Eau a contribué à la clarification de la position diplomatique française sur l'EAH et a œuvré pour la mise à l'agenda d'un ODD sectoriel</li> <li>✓ Du côté de ses partenaires français et internationaux, elle a contribué à la priorisation du secteur EAH dans leurs positionnements et messages</li> <li>✓ Cependant, son pouvoir d'influence reste relativement faible au niveau des décideur.se.s de haut niveau, entravant la mise à l'agenda politique</li> </ul>	● ● ●
	Engagements	<p><i>Transformative :</i></p> <p><i>En France :</i> La Coalition Eau a favorisé l'engagement diplomatique de la France en faveur de la gouvernance mondiale de l'eau et a eu un rôle majeur dans l'impulsion d'une stratégie internationale de la France en matière d'EAH.</p> <p><i>A l'international :</i> Elle a été motrice d'un processus de plaidoyer, dont le résultat est l'adoption par l'ONU d'un ODD 6</p>	
	Inflexions législatives	<p><i>Transformative :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Si le rejet de la proposition de loi Lesage a pu apparaître comme un échec législatif, c'est aussi le 1<sup>er</sup> vrai succès parlementaire de la Coalition Eau.</li> <li>✓ En dépit du rejet, le plaidoyer de la Coalition Eau a conduit à des effets législatifs et réglementaires continus les années suivantes.</li> <li>✓ L'inscription de l'eau et l'assainissement comme l'une des priorités sectorielles de la Loi LOP DSLIM</li> </ul>	
DÉMOCRATIQUE - GOUVERNANCE	Information	<p><i>Positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les OSC ont accès à une information consolidée et transparente sur les grandes orientations sectorielles, les montants investis, les espaces et les processus de décision. Centre de ressources, la Coalition Eau effectue des analyses sectorielles et relaie les productions de ses membres et partenaires. A l'avenir, les pouvoirs publics pourraient jouer un rôle accru dans la diffusion de l'information.</li> </ul>	● ● ○
	Consultation	<p><i>Neutre / Positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En France, la Coalition Eau participe à des consultations publiques (MEAE, AN, CESE...). En l'absence de cadres de consultation formalisés, la Coalition émet des revendications, des propositions et des tribunes pour faire valoir ses positions</li> <li>✓ A l'international, il existe peu de cadres de consultation formalisés. La Coalition Eau émet des recommandations via SWA et l'Effet Papillon.</li> </ul>	
	Co-construction	<p><i>Neutre / Positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elle participe à des travaux/processus préparatoires de stratégies, lois, politiques publiques. Elle oriente le contenu des textes officiels.</li> <li>✓ A l'international, les espaces visant l'élaboration de cadres globaux restent très centralisés et opaques, laissant peu de place à la co-construction.</li> </ul>	
	Contrôle citoyen	<p><i>Positive :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En France, la Coalition Eau a favorisé des efforts de redevabilité (de l'AFD mais aussi de l'Etat avec le suivi de l'ODD 6 et la stratégie internationale EAH), permettant en même temps une meilleure intégration des préoccupations de la société civile</li> <li>✓ Le suivi des engagements politiques est un processus continu et chronophage, dans lequel la Coalition Eau joue un rôle de vigilance.</li> </ul>	
SOCIOCULTUREL	Approche droits humains	<p><i>Transformative :</i></p> <p>L'approche par les droits humains a permis une politisation et une socialisation des sujets EAH, dépassant l'approche techniques de l'eau comme "service". Ce changement de paradigme modifie l'approche des ONG, mais également des décideurs et bailleurs - en France comme à l'international</p>	● ● ●
	Universalisation	<p><i>Positive :</i></p> <p>Les liens existants entre les différentes échelles géographiques sont mieux compris et les solidarités internationales sont renforcées</p>	
	Montée en puissance de l'EAH	<p><i>Transformative :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La Coalition Eau favorise une prise en compte de l'EAH comme un sujet à part entière (et non uniquement comme une sous-thématique)</li> <li>✓ Expertise de la Coalition Eau comme "éclairceuse" des enjeux sectoriels pour ses membres, ses partenaires, ses cibles</li> <li>✓ La Coalition Eau a atteint son objectif de visibilité et d'intégration de la question de l'EAH dans les COP, au-delà des side-event</li> <li>✓ La Coalition Eau a également contribué à intégrer l'EAH dans le grand ensemble des services sociaux de base et à décloisonner les approches sectorielles en défendant une approche globale de ces services aux côtés de ses partenaires</li> </ul>	

## Leviers et freins au plaidoyer



**La culture professionnelle de la Coalition Eau**, fondée sur la posture de médiation et la recherche de consensus, en interne et avec ses partenaires, permettant de construire des relations de confiance, des cadres de dialogue inclusifs et constructifs.

**La cohérence stratégique** caractérisée par une grande continuité dans les chantiers conduits et les positionnements portés, facilitant la lisibilité de ses interventions et garantissant sa crédibilité.

**L'expertise sectorielle** de la Coalition Eau, qui a fondé la légitimité et la crédibilité du collectif (membres et Secrétariat) et en particulier l'expertise pointue de son Secrétariat en matière de plaidoyer. C'est en s'affirmant au fil du temps comme experte du secteur EAH, que celle-ci a été reconnue comme crédible et légitime par ses cibles.

**L'articulation partenariale** caractérisée par la capacité de la Coalition Eau à faire émerger des dynamiques collectives mais également à appuyer la structuration de dynamiques collectives de grande ampleur, à l'image de l'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) ou de l'Effet Papillon.

**La logique de coopération** déployée par la Coalition Eau dans le cadre de son plaidoyer depuis 2007, partant du postulat implicite que ses actions produiront plus d'effets par le maintien du dialogue et la création de liens de confiance, plutôt que par la confrontation.

# Leviers et freins au plaidoyer



## Freins

**Les ressources internes limitées**, notamment celles du Secrétariat dont l'agrandissement permettrait, au stade actuel de maturité du collectif, de répartir davantage les responsabilités d'animation, de coordination, de pilotage, mais surtout d'approfondir certains chantiers de plaidoyer.

**La difficulté à toucher les décideur.se.s de haut niveau**, que l'on peut imputer à un déficit d'intérêt pour le secteur EAH ou à une difficulté du Secrétariat de la Coalition Eau, pourtant expert du plaidoyer, à être identifié personnellement par ses cibles.

**Un déficit de valorisation des effets sur le plan de la gouvernance mondiale**. En particulier, la capacité réelle de la Coalition Eau à influencer ces espaces et la prise en compte effective de la voix et des problématiques de la société civile a souvent été mise en doute par ses membres. Toutefois, les effets en matière de gouvernance mondiale sont tangibles et leur valorisation cruciale.

## Plaidoyer : Recommandations clés pour la suite

- 1. Conserver les processus de plaidoyer définis dans la stratégie 2021- 2025**, et intégrer deux enjeux majeurs : la structuration d'une gouvernance mondiale de l'eau à l'ONU, et la question des ressources en eau. La stratégie 2021-2025 reste le socle sur lequel s'appuient les activités de plaidoyer de la Coalition Eau. La gestion de l'eau et celui de la gouvernance mondiale ont été identifiés comme des sujets centraux, au vu du contexte, avec des stratégies et messages à définir. En particulier, dans un contexte où la perspective d'une gouvernance mondiale de l'eau semble de plus en plus ouverte, l'articulation internationale de la société civile est à préserver et à renforcer.
- 2. Associer étroitement l'expertise au plaidoyer**, l'étude ayant identifié l'expertise comme l'un des modes d'action clés du plaidoyer de la Coalition Eau. Pour le prochain programme triennal (2024-2027), il s'agira notamment de réintégrer à l'OS 1, centré sur le plaidoyer, la production d'expertise, puisque les études et documents publiés par la Coalition Eau le sont au service de ses chantiers de plaidoyer.
- 3. Renforcer la mobilisation des ONG membres dans le groupe de travail « Appui aux collectifs africains »** et les liens entre l'appui à l'AAFEA et les activités de plaidoyer de la Coalition Eau. En particulier, il s'agira de redynamiser le GT « appui aux collectifs africains », relancé en 2023, pour faciliter l'engagement des membres auprès de l'AAFEA, permettre les échanges d'expériences sur les projets d'appui à la société civile et la mobilisation autour de plaidoyers communs, principalement au niveau des processus internationaux (gouvernance mondiale à l'ONU, événements internationaux etc.).
- 4. Continuer le travail d'influence auprès de ses partenaires pour l'adoption de messages clés.** Ainsi, les récents positionnements et les mobilisations d'influence sur les services sociaux de base sont à poursuivre, d'une part du fait de la pertinence de la convergence thématique dans un contexte post-pandémie, d'autre part pour les effets en termes de rapprochement avec de nouveaux partenaires qui pourra être approfondi par la suite.

# Partie 3 : Intégration des enjeux liés au genre et à la jeunesse

Depuis sa création, la Coalition Eau a adressé de différentes façons des sujets liés au genre et à la jeunesse. Elle les a pris en compte dans ses réflexions internes, dans son organisation, mais aussi dans certaines activités déployées au titre du plaidoyer ou de la structuration du milieu associatif.

## En matière de plaidoyer

L'approche genre a été intégrée par la Coalition Eau dans sa stratégie 2021 – 2025 parmi ses positionnements communs et comme l'une des expertises transversales clés du collectif.

Ces dernières années, la Coalition Eau a pris en compte ces enjeux, de façon non systématique, mais sans toutefois y être aveugle, en les intégrant, par exemple, dans ses messages de plaidoyer.

Cependant, l'approche sensible au genre ou aux jeunes ne constitue pas à ce jour une grille de lecture systématique permettant d'orienter les stratégies et les actions du plaidoyer du collectif. Il est de fait complexe d'apprécier les effets du plaidoyer de la Coalition Eau sur le genre et les jeunes, étant donné le nombre et la portée des actions – encore relativement limités – sur ces thématiques.

Pour la suite, la prise en compte accrue des enjeux liés au genre et aux jeunes dans les activités de plaidoyer de la Coalition Eau pourra s'opérer par le biais de l'élaboration de notes de positionnement spécifiques et de messages clés de plaidoyer, de l'intégration de ces enjeux dans la communication interne et externe du collectif (visibilisation des thématiques, utilisation de l'écriture inclusive, etc.), la constitution d'un GT ad hoc sur les approches transversales genre et / ou jeunes et le renforcement des actions conduites avec ses partenaires sur ces thématiques.

## En matière de structuration du milieu associatif

**Sur les jeunesses :** La mobilisation de la Coalition Eau se fait surtout par le biais de son ONG membre, SIE-SEE, dont l'appui devra continuer à être sollicité pour la mobilisation et la participation des jeunes aux espaces de dialogue multilatéraux. La Coalition Eau forme au sein de son Secrétariat des étudiant.e.s en apprentissage au plaidoyer (l'actuelle coordinatrice ayant elle-même été formée au sein du Secrétariat).

**Sur le genre :** L'analyse rétrospective des activités de SMA de la Coalition Eau nous permet d'observer que, depuis son démarrage, la Coalition Eau fait montre d'une représentation plus que paritaire au sein des points focaux de ses ONG membres et de son GC. Son Secrétariat lui, est - et a toujours été - composé en très grande majorité de femmes. Au sein des espaces de travail, ce sont la plupart du temps les femmes qui sont les plus présentes et les plus actives. Au-delà de la parité, dans ses pratiques d'animation avec ses membres et avec ses partenaires, le Secrétariat de la Coalition Eau apporte une vigilance particulière aux enjeux de domination qui pourraient s'exercer entre les personnes. Ces pratiques constituent un terrain favorable à la mise en œuvre d'une approche sensible au genre plus intégrée, au sujet de laquelle des membres référent.e.s pourraient être formé.e.s.

Avec ses membres et ses partenaires, elle a aussi contribué au renforcement de leurs capacités en matière d'approche sensible au genre, notamment au travers de formations dédiées et de notes d'expertise sur le sujet (note d'expertise sur l'intégration du genre dans les projets EAH produite en octobre 2020 avec son ONG membre WECF France). Au-delà de cette note d'expertise, la Coalition Eau s'appuie sur les expertises de ses membres et partenaires spécialisés (WECF ou Women for Water partnership), expertises sur lesquelles elle devra continuer à s'appuyer par la suite.

Du côté de l'AAFEA, la parité aux ateliers annuels dont la Coalition Eau coordonne l'organisation est loin d'être atteinte, les postes de direction des réseaux membres étant majoritairement occupés par des hommes. Sans l'imposer, la Coalition Eau pourrait par la suite, continuer à fortement encourager la participation d'un binôme paritaire aux ateliers.

